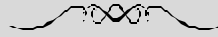


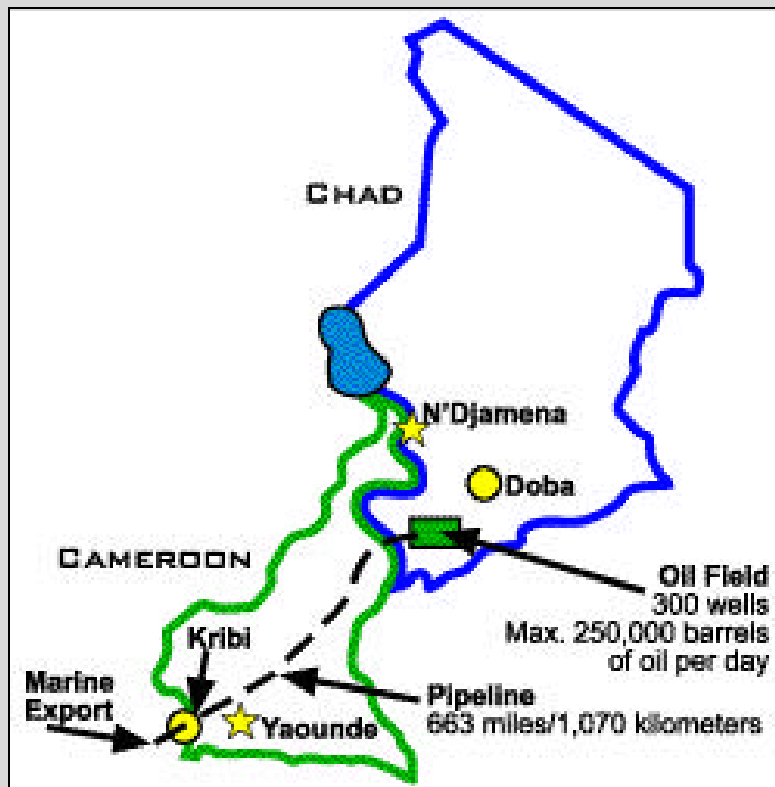
REPUBLIQUE DU TCHAD

Unité-Travail-Progrès

COMITE TECHNIQUE NATIONAL DE SUIVI ET DE CONTROLE



Projet de Développement Pétrolier



RAPPORT TRIMESTRIEL No 1

Premier trimestre 2001

RAPPORT TRIMESTRIEL No 1

Ce rapport a été établi par le Secrétariat Exécutif du Comité Technique National de Suivi et de Contrôle (CTNSC), comité interministériel créé par Décret No.298/PR/MTE/97 en date du 10 juillet 1997.

Le CTNSC est responsable du suivi et du contrôle des impacts environnementaux et sociaux du Projet Pétrolier de Doba. Il est responsable aussi de suivre, et contrôler la mise en œuvre du Projet de Renforcement des Capacités de Gestion du Secteur Pétrolier - Crédit IDA N° 3373 –CD.

Le présent rapport donne l'état actuel du projet ainsi que les informations sur les activités déjà achevées et celles à opérer dans un avenir proche.

TABLE DE MATIERES

RAPPORT TRIMESTRIEL NO 1	2
---------------------------------------	----------

RESUME DE L'ACTIVITE DU PREMIER TRIMESTRE 2001	6
---	----------

Tableau récapitulatif des consultations effectuées durant le premier trimestre 2001 8

SUIVI ET CONTROLE DU PROJET PETROLIER DE DOBA.....	10
---	-----------

Phase I (1 ^{er} avril 2001- 30 mars 2002).....	10
---	----

Phase II (1 ^{er} avril 2002- 30 mars 2006).....	10
--	----

SUIVI DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU PROJET PETROLIER	12
---	-----------

Mise en conformité et situations de non conformité de l'environnement relevées durant le trimestre	12
--	----

Situation de non conformité de niveau 1 : 97	12
--	----

Situation de non conformité de niveau II : 19.....	12
--	----

Situation de non conformité de niveau III : 0	13
---	----

SUIVI DES IMPACTS SOCIAUX DU PROJET PETROLIER	14
--	-----------

Sécurité des populations	14
--------------------------------	----

Compensation des riverains (champs pétroliers et oléoduc).....	14
--	----

Sécurité des travailleurs nationaux travaillant pour le Consortium.....	15
---	----

Consultations avec les villageois, la société civile et les autorités locales.....	15
--	----

INTERVENTION RAPIDE D'AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES ET AUTRES MESURES..... 16

Etude de planification urbaine de Doba, Bebédjia et Moundou 16

Construction de marchés publics, d'abattoirs et d'un marché aux bestiaux (à Doba et Bébédjia) 16

Assainissement eaux pluviales et collecte d'ordures (Doba et Bebédjia)..... 16

Renforcement de la production d'eau potable (Doba) 16

Campagne de forages ruraux 16

Campagne de prévention MST/SIDA 17

Promotion de la gestion durable des forets..... 17

Fonds d'Actions Concertées et d'Initiatives Locales (FACIL) 17

Plan de Développement Régional (PDR)..... 18

RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES DU CTNSC 19

Recrutement des agents du CTNSC..... 19

Formation des agents du CTNSC 19

Réhabilitation et extension des bureaux 19

Equipped des bureaux, matériels informatiques et véhicules 19

Assistance technique au CTNSC 19

Panel Consultatif International 19

Système d'information de gestion de l'environnement (EMIS) 19

Réponse en cas de déversement d'hydrocarbures 20

Suivi socio-démographique des populations 20

RENFORCEMENT DE LA CAPACITE INSTITUTIONNELLE DE LA DIRECTION DU PETROLE.....	21
Experts en Ingénierie et Pétrole.....	21
Conseillers Juridiques et Financiers	21
Auditeurs des partenaires privés et étude sur le prix du brut	21
APPUI OPERATIONNEL A LA COORDINATION NATIONALE.....	22
COMMUNICATION	23
Information et de Sensibilisation des Populations sur la Migration.....	23
Autres Actions de Consultation et de Communication	23
GESTION DU SECTEUR PETROLIER	24
REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU SECTEUR PETROLIER	25
SYSTEME DE GESTION DES INFORMATIONS DU SECTEUR PETROLIER.....	26

RESUME DE L'ACTIVITE DU PREMIER TRIMESTRE 2001

Les activités de suivi et de contrôle de l'exécution physique du projet pétrolier de Doba exige un niveau élevé de concertation entre les différents partenaires impliqués à savoir : le consortium, les populations et la société civile, les représentants des bailleurs de fonds et des organismes de contrôle retenus pour superviser la mise en œuvre du PGE et s'assurer que cette mise en œuvre s'intègre dans les objectifs et les stratégies nationales de réduction de la pauvreté.

Durant le premier trimestre 2001, les responsables de la Coordination Nationale se sont employés pour l'adoption par l'Assemblée Nationale des deux lois nécessaires à la bonne exécution du Projet d'Exportation Tchadien et leur promulgation par le Président de la République. Il s'agit :

- de l'accord de crédit N° 3373 – CD relatif au Renforcement des Capacités de Gestion du Secteur Pétrolier d'un montant de 23 700 000 \$ US ; et
- de l'accord de prêt BIRD relatif au financement de l'oléoduc, d'un montant de 39 500 000 \$ US.

Les responsables de la Coordination Nationale se sont aussi employés dans l'examen de la question d'inscription hypothécaire des concessions de Komé, Bolobo et Miandoum au titre des droits immobiliers ainsi que du plafonnement relatif aux droits, frais et autres charges non fiscales dus à l'occasion de la constitution des sûretés en faveur des prêteurs pour le financement du système de transport. Ils ont pris part à la revue annuelle organisée à Houston (USA) pour discuter des questions relatives au projet de budget portant sur les activités de recherche, de la formation et de l'emploi des tchadiens par ESSO et enfin de l'implication des entreprises tchadiennes dans les marchés de fourniture et autres. Ils ont aussi participé à la réunion organisée à Londres par les prêteurs dans le cadre du financement du Projet.

Les responsables de la Coordination Nationale du Projet Pétrolier de Doba se réunissent toutes les deux semaines avec les responsables de ESSO Tchad pour s'informer des développements des activités du projet plus ou moins récents et de discuter des sujets préoccupants en fonction des événements. L'approche basée sur la conduite des réunions d'information/concertation entre partenaires a été développée dès les premiers stades du projet. Elle est toujours en cours et se poursuivra de manière continue pendant toute la durée de vie du projet, dans le cadre d'un processus évolutif.

Dans le cadre du processus de consultation/information dans la zone pétrolière, des séries de réunions ont eu lieu auprès des communautés de la zone pétrolière, de la société civile, des ONG et des services de l'administration. Ces réunions ont permis de recueillir les informations nécessaires à la bonne formulation des mesures d'urgence, à la mise en place du Comité de Pilotage du FACIL et à la préparation du cadre de développement régional. Lors de ces réunions, les représentants des communautés, ONG et administration ont trouvé l'occasion de faire part de leur opinion et exprimer leur préoccupations. Le tableau ci-dessous résume les dates, les lieux, les effectifs et les

objectifs de ces réunions tenues dans le cadre du processus de consultation/information durant le premier trimestre 2001.

Il est important de noter que les responsables du projet ont l'intention d'initier de larges réunions de consultations dans les mois à venir en vue de présenter l'état actuel du projet, écouter les doléances venant des populations de la région productrice et rechercher les solutions et créer un cadre de concertation régulier entre partenaires dans le cadre du projet. Les associations de la société civile ainsi que les ONG seront invitées à participer à ces sessions

Selon le calendrier retenu lors du montage du projet, le Groupe Externe de Suivi de la Conformité Environnementale et le Groupe Consultatif International (AIG) ont organisé durant le premier trimestre 2001 des missions de supervision pour d'une part discuter avec les représentants du Gouvernement des aspects techniques ainsi que des questions urgentes relatives à l'environnement et aux aspects socio-économiques et d'autre part s'informer des récentes activités du projet.

En Janvier 2001, des représentants de la Fédération Nationale des Travailleurs du Bâtiment du TCHAD (FENATRABAT) et des responsables du Comité de Suivi du Projet Pipeline Tchad/Cameroun ont rencontré le Président du CTNSC pour s'entretenir avec lui de l'implication des syndicats dans l'évolution du Projet d'Exportation Tchadien. L'autre objectif de cette rencontre vise la nécessité de créer une stratégie inter syndicale Tchad/Cameroun, partenaires dans le Projet.

En février 2001, une mission du Bureau International du Travail (BIT) conduite par Monsieur A.DIOP a séjourné au Tchad. Durant son séjour, elle a eu une séance de travail et d'information avec les partenaires du projet pour discuter des sujets préoccupants relatifs aux mesures prises pour la prévention des risques professionnels, des accidents de travail, du rôle d'animation des inspecteurs du travail, de la mise en place d'un comité d'hygiène/santé/sécurité et de la campagne MST - VIH/SIDA.

Dans le cadre des missions régulières de supervision de la Banque Mondiale, plusieurs experts ont séjourné au Tchad durant le premier trimestre 2001 en vue de travailler avec les responsables tchadiens du projet en périodes bloquées. L'objectif principal de ces missions est de clarifier certains aspects mal compris du projet, de définir certaines mesures d'urgence et quelques activités prioritaires et de discuter des préoccupations du gouvernement concernant le projet. Ces préoccupations comprennent les sujets importants tels que : la mise en œuvre rapide du projet, la sélection du personnel national permanent, la réhabilitation et l'extension des bureaux de la Coordination Nationale et du CTNSC, l'acquisition des équipements (véhicules, ordinateurs, matériel de bureaux), l'assistance technique par un panel d'experts reconnus dans les domaines environnementaux et sociaux, dans le domaine pétrolier, dans le domaine des audits des comptes des partenaires privés, dans le domaine des études du prix du brut, dans le domaine du système de gestion de l'information environnementale, etc., l'intervention rapide d'amélioration des infrastructures et autres mesures d'urgence.

Le bilan de l'état d'avancement des travaux montre que la plupart des dossiers cités ci avant ont pu être avancés.

La mise en vigueur du crédit 3373-CD est intervenue le 23 mars 2001, après amendement des conditions de mise en vigueur qui étaient indiquées dans l'accord de crédit.

En appui aux missions de supervision, plusieurs vidéo conférences ont été organisées avec l'équipe du projet de la Banque Mondiale durant le premier trimestre 2001 et des sujets variés ont été abordés. Beaucoup de facilitations visant à accélérer la mise en place des activités du projet ont été accordées grâce à cette formule de communication immatérielle. Les questions les plus souvent soulevées concernent la bonne mise en œuvre des activités de renforcement des capacités du gouvernement à gérer et suivre le projet de Doba. La saisine du Panel d'inspection par Monsieur Yorongar et les missions programmées de la banque mondiale, de ECMG et IAG ont figuré parmi les sujets importants abordés à ces vidéo conférence.

Tableau récapitulatif des consultations effectuées durant le premier trimestre 2001

Date	Consultation	Nombre de participants	Lieu
10 Janvier 2001	Evolution du Projet, compensations communautaires et mise en place d'un cadre de communication	22	Moundou
11 Janvier 2001	Projet TAIKI DEFI L'AN 2000	8	N'Djaména
18 et 19 Janvier 2001	Examen des PGE des contractants (David Terrassement et Sub Sahara Services)	26	N'Djaména
29 Janvier 2001	Evaluation de la campagne d'information et de sensibilisation sur le FACIL	16	Moundou
5 Février 2001	Elections finales des représentants des organisations paysanes au Comité de Pilotage du FACIL	46	Bébédjia
Du 20 au 22 Février 2001	Revue Annuelle	-	Houston (USA)
Du 21 au 26 Février 2001	Mission de supervision conjointe Banque Mondiale/CTNSC	8	Zone pétrolière
Du 25 Février 2001 au 10 Mars 2001	Mission d'experts Banque Mondiale	1	N'Djaména
Du au Mars 2001	Mission de supervision du Groupe Externe de Suivi de la Conformité Environnementale – d'Apollonia	5	N'Djaména - Zone pétrolière
Du 1 au 16 Mars 2001	Mission de supervision Banque Mondiale	5	N'Djaména - Zone pétrolière
5 Mars 2001	Vidéo conférence avec l'équipe du projet de la Banque Mondiale (Etat d'avancement du Projet)	21	N'Djaména

14 Mars 2001	Présentations des observations et commentaires du CTNSC sur les PGE des contractants	3	N'Djaména
9 Avril 2001	Vidéo conférence avec l'équipe du projet de la Banque Mondiale (information/communication dans le cadre du projet)	7	N'Djaména
Du 10 au 15 Avril 2001	Mission du Groupe Consultatif International (AIG)	15	N'Djaména
13 Avril 2001	Vidéo conférence avec l'équipe du projet de la Banque Mondiale (progrès relatif aux activités du projet)	14	N'Djaména
23 Avril 2001	Vidéo conférence avec l'équipe du projet de la Banque Mondiale (mobilisation personnel du projet et progrès relatif aux activités)	11	N'Djaména
Du 1 au 17 Mai 2001	Mission d'experts Banque Mondiale	1	N'Djaména

SUIVI ET CONTROLE DU PROJET PETROLIER DE DOBA

L'activité de suivi et de contrôle vise à assurer la bonne mise en œuvre des activités de renforcement des capacités du Gouvernement à gérer et suivre le projet de Doba ainsi qu'à minimiser les éventuels impacts négatifs du projet sur la région productrice. Ces actions incluent également la réalisation de campagnes d'information, de communication et de consultation afin d'améliorer la qualité et la quantité d'information sur le projet pétrolier aux fins d'utilisation par le Gouvernement, les populations locales et les autres parties prenantes.

Les conditions préalables au démarrage de cette activité de suivi et de contrôle sont :

- la sélection du personnel national et international, et
- la mise à disposition des locaux nécessaires.

Compte tenu du retard enregistré dans le recrutement du personnel et la mise à disposition des locaux au niveau du chantier qui sont prévus être livrés par ESSO Tchad depuis avril 2001, cette activité n'a pas démarré effectivement.

Les responsables tchadiens du projet sont en discussion avec ESSO Tchad pour l'octroi des facilités ci-dessous sur site au profit du personnel du CTNSC et la Direction du Pétrole dans les meilleurs délais possibles (fin Juin 2001 au plus tard) :

Phase I (1^{er} avril 2001- 30 mars 2002)

- Accès à la cantine et à l'infirmerie des représentants du CTNSC et de la Direction du Pétrole dans les mêmes conditions que les employés du Consortium.
- Accès aux moyens de transport réguliers entre N'Djamena et Komé dans la limite des places disponibles.
- 5 bureaux meublés
- 1 salle de réunion meublée
- 4 chambres meublées
- Eau, électricité, téléphone, radio.

Phase II (1^{er} avril 2002- 30 mars 2006)

- 5 bureaux meublés

- Eau, électricité, téléphone, radio, pour un effectif maximal de 12 personnes occupant un bâtiment construit par l'État à proximité immédiate des installations du Consortium.

Le Secrétaire Exécutif et le Superviseur sur Site du CTNSC étant tous deux recrutés avec l'avis de non objection de la Banque Mondiale se chargeront du recrutement du reste du personnel du Secrétariat Exécutif du CTNSC qui se présente comme suit :

- des experts et agents en biophysique, socio-économie et santé ayant une expérience de terrain dans les projets incluant des composantes industrielles ou d'infrastructures ou des aspects associés à la santé, en zone tropicale ;
- des secrétaires, documentaliste, opérationnels en informatique sur traitement de texte et possédant une bonne connaissance des logiciels tableurs, des bases de données et un minimum de connaissance des méthodes statistiques ;
- un spécialiste de suivi évaluation, ;
- un spécialiste en passation des marchés, et
- des agents de soutien : opérateurs radio, chauffeurs, planton, gardiens.

En se basant sur la note de service N°010/MEE/CAB/2001 du 6 avril 2001 portant mise en place d'un groupe ad hoc chargé du recrutement du personnel CTNSC/siège. Aussi, ils entreprendront dans les jours à venir la procédure de recrutement du personnel international.

SUIVI DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU PROJET PETROLIER

Mise en conformité et situations de non conformité de l'environnement relevées durant le trimestre

L'objectif principal de la surveillance de l'environnement est l'observation des conditions du site et des activités de travail, afin de :

- vérifier et démontrer la conformité aux exigences environnementales, ou
- identifier et étayer les situations de non conformité existantes ou potentielles et mettre en œuvre des mesures correctives.

Les initiatives de conformité au PGE renvoient à une situation et/ou circonstance qui n'est pas encore une situation de non conformité, mais qui pourrait devenir une situation de non conformité si elle n'est pas traitée de manière satisfaisante. De plus, une initiative de conformité au PGE est une activité et/ou une démarche qui augmente le niveau de performance global du projet. Telle que définie, une initiative environnementale de conformité au PGE correspond à :

- un incident presque arrivé eu égard aux prévisions et/ou exigences environnementales du projet ; ou
- une bonne idée qui participe à l'amélioration continue de la performance globale du projet.

Dans le cadre des activités des contracteurs David Terrassement et Sub Sahara Services, le nombre cumulé de situations de non conformité environnementale relevés au courant du premier trimestre 2001 se présentent comme suit :

Niveau I	Niveau II	Niveau III	Total
97	19	0	116

Situation de non conformité de niveau 1 : 97

La situation de non conformité de niveau 1 est définie comme étant toute situation de non conformité ne cadrant pas avec les dispositions d'origine, mais n'étant pas considérée comme une menace immédiate à une ressource identifiée.

Des problèmes de niveau 1 se répétant peuvent se transformer en problèmes de niveau II s'ils ne sont pas traités de manière adéquate.

Situation de non conformité de niveau II : 19

La situation de non conformité de niveau II est définie comme étant une situation de non conformité qui n'a pas encore entraîné de dommages clairement identifiés ou n'a pas encore

eu d'impact irréversible sur une ressource sensible ou importante, mais qui nécessite la mise en œuvre de mesures correctives rapides et une attention particulière sur le site, afin de prévenir de telles conséquences.

Des problèmes de niveau II se répétant peuvent se transformer en problèmes de niveau III s'ils ne sont pas traités de manière adéquate.

Situation de non conformité de niveau III : 0

La situation de non conformité de niveau III est définie comme étant une situation de non conformité particulièrement critique, comprenant généralement des dommages constatés à une ressource spécifiquement protégées ou la perspective raisonnable de dommages imminents.

En Février 2001, le nombre de situations de non conformité a augmenté de façon significative au niveau des travaux du pont et de la route. Cette situation a amené l'opérateur de demander à David Terrassement d'arrêter momentanément ses activités pour mettre en place un plan d'actions correctives.

Le plan d'actions développé par David Terrassement et approuvé par le Projet a porté sur l'augmentation significative du personnel de David Terrassement en charge du suivi et du contrôle du PGE. Ce personnel additionnel comprend des contrôleurs de terrain et de techniciens de l'environnement qui sont en charge de préparer les études de base environnementales qui doivent être effectuées avant de commencer les travaux sur tout site utilisé par le projet. David Terrassement a aussi prévu d'intensifier son programme de formation (environnement, socio-économie, sécurité, hygiène, etc.) de manière à améliorer les performances globales.

En Mars et Avril 2001, le nombre de situations de non conformités a diminué et aucune situation critique de non conformité n'a été relevée dans l'exécution du Projet.

Les domaines dans lesquels ces situations ont été identifiées sont les suivants :

- inadéquate gestion des déchets,
- utilisation de matériaux non conformes (latérite, gravier, etc.),
- travail effectué en dehors des zones autorisées,
- matériel sub-standard ou engins en mauvaise condition,
- entretien ou manipulation du matériel non adéquat,
- insuffisance du suivi du PGE par le contracteur,
- manque de formation en Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE),
- socio-économie.

SUIVI DES IMPACTS SOCIAUX DU PROJET PETROLIER

Sécurité des populations

La construction des infrastructures c'est à dire des aires de stockage, des routes et des ponts n'a pas encore commencé. Les travaux entamés jusqu'à ce jour concernent la base de Komé qui est entourée.

La principale préoccupation concerne les mesures de sécurité prévues pour assurer la sécurité des populations et des travailleurs pendant la construction et les risques des accidents de la route. A ce stade, les promoteurs du projet, sur la base des études menées sur l'état actuel de l'environnement et des impacts potentiels, ont estimé nécessaire de créer un sentier piéton pour éviter la traversée de M'Béré, de déplacer une école à M'Bitoi à cause de la carrière et de réparer les fissures des maisons livrées dans le cadre de la réinstallation.

Compensation des riverains (champs pétroliers et oléoduc)

Comme le contracteur David Terrassement s'apprête à commencer les travaux de réfection de la route allant de Komé à la frontière Tchado-Camerounaise, au niveau de la rivière M'Béré, il a été identifié les terrains qui se trouvent sur l'emprise de cette route. Bien que les travaux de remise en état se fassent en grande majorité sur une emprise déjà existante et appartenant au domaine de l'Etat, il a été convenu de verser des indemnités aux particuliers dont les cultures ou les biens se trouvent affectés par ces travaux et ceci conformément aux prévisions du Plan de Compensation et de Réinstallation.

A ce jour, des compensations en espèces ont été payées du village de Bitoi jusqu'à l'entrée du village de Koumao, de Bétadil jusqu'à l'entrée de Bam, de Bam jusqu'à l'entrée de Gadjibian et enfin de Kaba jusqu'à Diba, Dohara, Bébé et Mayongo. Ces compensations comprennent également des biens en nature qui ont été commandés et qui seront livrés aux bénéficiaires dès que les promoteurs du projet les auront reçus des fournisseurs.

Pour les emplacements de forages dans la région pétrolifère, le paiement des compensations en espèces sur environ 18 emplacements de forages situés sur le champ de Miandoum et sur cinq emplacements du champ de Bolobo sera effectué très bientôt. Les indemnités concernent également les terrains requis pour les routes d'accès à ces sites. Ce même travail débutera sur les emplacements du champ de Komé .

Le paiement le long de la route Komé Mbéré, stoppé pour permettre l'indemnisation des terrains nécessaires pour l'emplacement de forages, reprendra dès que ces premiers emplacements de forage auront été libérés pour permettre aux contracteurs de ESSO de commencer leur construction.

Les utilisateurs de terrains qui se trouvent sur les sites de différentes carrières de latérites, de sable et de gravier ont été aussi indemnisés. C'est le cas des 5 carrières de latérite dans la région de Komé, ainsi que des deux autres situées à Mbitoi et à Mbassaye.

Le coût total des compensations s'élève à ce jour à 68 200 000 F.CFA dont 59 000 000 F.CFA sur les routes.

Sécurité des travailleurs nationaux travaillant pour le Consortium

Le personnel tchadien travaillant pour le consortium assiste chaque matin à des séances de formations sur les mesures de sécurité industrielle et sur les bases fondamentales du travail. Des formations techniques seront données au personnel tchadien pour les préparer à l'exécution de leurs tâches.

Conformément aux mesures de sécurité prévues, le personnel tchadien bénéficie du port de vêtement individuel de sécurité, des chaussures de sécurité, des gants, du masque anti poussière, des lunettes de soleil et du casque.

Consultations avec les villageois, la société civile et les autorités locales

Les consultations avec les autorités locales sont régulièrement maintenues. Les missions de terrain du CTNSC offrent toujours des occasions d'échanges et de concertation avec les autorités locales d'accueil ou de transit.

Durant les mois de Janvier et Février 2001, les consultations avec les villageois ont porté sur les activités du Fonds d'Actions Concertées d'Initiatives Locales (FACIL). En fait, il s'agit de la suite de la campagne conjointe d'information/sensibilisation CTNSC/CPPL sur le FACIL et les élections des représentants des organisations paysannes au sein du Comité de Pilotage du FACIL. Ces consultations ont permis de finaliser les activités de la campagne conjointe CTNSC/CPPL entamée en Septembre 2000 puis suspendue par les autorités locales pour des raisons administratives.

Avec la Société Civile, les consultations ont porté sur l'évolution du projet, les questions de compensations et les perspectives de la mise en place d'un cadre de communication. Ces consultations ont regroupé les représentants du CTNSC, de ESSO et de la CPPL et quelquefois, les représentants du CTNSC, les experts de la Banque Mondiale et les représentants de la CPPL.

Lors de ces consultations, le rôle des ONG dans l'encadrement des communautés villageoises a été discuté en ce qui concerne les compensations communautaires et dans ce sens, des termes de références ont été adressés à diverses ONG afin qu'elles puissent faire des propositions techniques et financières.

INTERVENTION RAPIDE D'AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES ET AUTRES MESURES

Etude de planification urbaine de Doba, Bébédjia et Moundou

Cette étude devra être menée en parallèle avec la rédaction du Cadre de Développement Régional (CDR) afin de prévoir les interactions futures entre les zones rurales et urbaines de la région productrice. Le dossier d'appel d'offre de cette étude peu onéreuse et très importante est en cours d'évaluation pour une attribution de contrat.

Construction de marchés publics, d'abattoirs et d'un marché aux bestiaux (à Doba et Bébédjia)

La situation est très claire pour la construction des infrastructures publiques. Les études destinées à rédiger les dossiers d'appel d'offres (en particulier les plans) pour toutes les constructions sont en cours d'évaluation pour une proposition d'attribution.

Assainissement eaux pluviales et collecte d'ordures (Doba et Bébédjia)

Les demandes de propositions ont été diffusées à 5 entreprises de la place depuis la fin mars 2001 et les dossiers reçus sont en cours d'évaluation pour une proposition d'attribution.

Renforcement de la production d'eau potable (Doba)

Le projet vise à alimenter en eau potable la ville de Bébédjia et à étendre le réseau de la ville de Doba. Le processus de l'appel d'offres est en cours de préparation.

Campagne de forages ruraux

Le projet consiste à réaliser 30 forages équipés avec une station motorisée à Doba. La sélection des localités où seront construits les puits ruraux sera faite avec l'appui de la Direction de l'Hydraulique et le BCEOM qui travaille sur ce thème dans cette zone et à qui sera confié un Contrat de surveillance de travaux et d'animation villageoise dans le cadre du projet forages ruraux dans la zone pétrolière de Doba.

Campagne de prévention MST/SIDA

Les actions prévues ont été discutées largement au niveau du gouvernement et de la Banque Mondiale afin d'être en cohérence avec les actions nationales. Une convention est signée avec le PPLS pour l'exécution d'une campagne/intervention/activités de sensibilisation pour la prévention des maladies sexuellement transmissibles et la mise en œuvre du projet axes routiers et SIDA dans la zone pétrolière.

Promotion de la gestion durable des forêts

Une convention est signée avec l'AEDE pour l'exécution d'étude d'un plan de gestion participative des ressources forestières dans la zone pétrolière. L'étude démarrera fin mai 2001.

Fonds d'Actions Concertées et d'Initiatives Locales (FACIL)

Le FACIL se trouve encore dans la phase préparatoire. Cette phase est censée être financée sur les fonds d'un autre projet financé par la Banque Mondiale, le Projet des Services Agricoles et Pastoraux (PSAP). Outre les problèmes posés par le déblocage des fonds du PASP, la suspension des activités du FACIL pour des raisons administratives durant le dernier trimestre 2000 dans une partie de la zone pétrolière a aussi freiné la mise en place effective du FACIL. Cependant, les éléments ci-dessous ont pu être réalisés dans le cadre de la préparation du FACIL :

- ↳ Le Manuel de Procédures : le Manuel de Procédures a été préparé, discuté et adopté. Il est présenté comme une annexe du Manuel d'Exécution du Projet.
- ↳ Le Manuel Administratif et Financier : le Manuel Administratif et Financier a été élaboré par des consultants nationaux mais jugé non satisfaisant par la Banque Mondiale. Il sera repris et rédigé dans son intégralité par le cabinet OKHALA.
- ↳ Campagnes de sensibilisation/information et ateliers de formation : diverses campagnes de sensibilisation/information et ateliers de formation ont été menés depuis le début de la préparation du FACIL.
- ↳ Comité de pilotage : les membres du Comité de pilotage ont été identifiés, désignés par arrêté N° 053/MEE/DG/2001 du 19 Avril 2001 mais pas encore installés.
- ↳ Bureaux du FACIL : un local a pu être loué à Bébédjia depuis mars 2001.
- ↳ Assistance Technique pour la phase préparatoire : l'assistance technique pour la phase préparatoire a été mise en place et continue jusqu'aujourd'hui d'apporter un appui pour la mise en place de la structure du FACIL.
- ↳ Assistance Technique pour l'exécution du Projet : l'assistant technique du DED pour l'exécution du projet est déjà sur place et attend la signature de son contrat pour deux ans.
- ↳ Budget du FACIL : un budget pour l'exécution du projet a été élaboré.
- ↳ Recrutement du personnel FACIL : un avis de recrutement du personnel FACIL a été lancé en décembre 2000.

En principe, le FACIL pourra démarrer dans un délai d'un mois environ si les fonds qui lui sont alloués sont disponibles.

Le résumé des activités qui doivent être réalisées mais qui sont encore en suspense par manque de moyens se présente comme suit :

- 🔗 Déblocage du fonds pour la finalisation de la phase préparatoire.
- 🔗 Nomination des membres du comité de sélection pour le recrutement du personnel FACIL.
- 🔗 Installation du bureau à Bébédjia et achat de matériel bureautique et d'un groupe électrogène.
- 🔗 Elaboration par le cabinet OKHALA d'une version du Manuel Administratif et Financier acceptable pour la Banque Mondiale.
- 🔗 Actualisation du Cadre de Développement Régional par ACODE (bureau d'étude identifié).
- 🔗 Installation du comité de pilotage.

Pour le moment les activités ont été suspendu à cause de la campagne électorale.

Plan de Développement Régional (PDR)

Le gouvernement prépare actuellement, dans le cadre d'un processus participatif avec les différentes parties intéressées, un Plan de Développement Régional (PDR) afin de définir les priorités de développement de la région. Ce processus prendra du temps, mais il est déjà clair que le développement durable de la région à moyen terme ne peut s'appuyer exclusivement sur le pétrole.

Avant de finaliser le PDR, un cadre de développement régional (CDR) est déjà initié afin de fournir au gouvernement et aux parties intéressées des indications sur les actions immédiates. Ce CDR demande à être réactualisé et mis en cohérence avec la politique sectorielle du Tchad comme prochaine étape vers un PDR.

Le choix du consultant devant exécuter l'étude est déjà fait et des négociations sont en cours pour la signature du contrat avec ACODE.

RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES DU CTNSC

Recrutement des agents du CTNSC

Le recrutement des agents du CTNSC n'a pas été réalisé jusque là du fait qu'il n'y a pas eu de responsables désignés et acceptés par la Banque Mondiale.

Maintenant que le Secrétaire Exécutif et le Superviseur sur Site du CTNSC sont en place, le recrutement des autres agents du CTNSC se fera suivant un planning bien établi.

Formation des agents du CTNSC

Un programme sera établi avec le recrutement de l'assistance technique au CTNSC pour lequel deux candidatures individuelles sont en cours de considération.

Réhabilitation et extension des bureaux

La Banque Mondiale vient d'approuver la proposition d'attribution de contrat à une entreprise locale pour la réhabilitation des bureaux de la Coordination Nationale et du CTNSC. Un exemplaire du contrat conforme à l'original sera finalisé et envoyé à la Banque Mondiale dès sa signature.

Pour ce qui est de la construction neuve (extension), les offres sont en cours d'évaluation pour une proposition de contrat.

Equipement des bureaux, matériels informatiques et véhicules

Une partie des équipements de bureaux, matériels informatiques est livrée. Le reste est en cours de préparation et évaluation pour attribution par appel d'offres.

Assistance technique au CTNSC

Deux consultants individuels sont en cours de considération et pourraient être interviewés dans les prochains jours.

Panel Consultatif International

La procédure de recrutement est en cours de préparation.

Système d'information de gestion de l'environnement (EMIS)

En cours de préparation

Réponse en cas de déversement d'hydrocarbures

Elle est programmée être mise en œuvre dès la mobilisation des consultants du CTNSC.

Suivi socio-démographique des populations

Les termes de références sont remis à l'ATEB pour commentaire. L'ATEB pourrait jouer le rôle de maître d'œuvre délégué.

RENFORCEMENT DE LA CAPACITE INSTITUTIONNELLE DE LA DIRECTION DU PETROLE

Experts en Ingénierie et Pétrole

Les termes de référence sont en cours de finalisation

Conseillers Juridiques et Financiers

L'avis de non objection de la Banque Mondiale à la lettre d'invitation est donné le 16 mai 2001.

Auditeurs des partenaires privés et étude sur le prix du brut

L'avis de non objection de la Banque Mondiale à la lettre d'invitation est donné le 16 mai 2001.

APPUI OPERATIONNEL A LA COORDINATION NATIONALE

Le niveau de l'ampleur de l'appui à la Coordination Nationale est en cours de définition.

COMMUNICATION

Information et de Sensibilisation des Populations sur la Migration

Un programme est en cours d'élaboration conjointement avec la banque Mondiale.

Autres Actions de Consultation et de Communication

En cours de préparation.

GESTION DU SECTEUR PETROLIER

Cette activité de suivi et de contrôle vise à s'assurer de la bonne mise en œuvre des activités de renforcement de la capacité institutionnelle à gérer le développement futur de l'ensemble du secteur pétrolier tchadien. Les autorités tchadiennes souhaitent renforcer leurs capacités dans les domaines suivants : (i) cadre réglementaire applicable à la mise en valeur des ressources pétrolières, notamment pour ce qui concerne la nécessité de veiller au déroulement écologiquement et socialement rationnel de ces activités ; (ii) formation et assistance technique à la Direction du Pétrole pour la gestion de sa base de données pétrolières ; et (iii) capacité de négociation avec les investisseurs potentiels. En outre, la Direction du Pétrole, qui est responsable de ces activités, doit bénéficier d'un appui logistique, notamment sous forme d'équipements. Il est en particulier nécessaire de conserver soigneusement les données et les informations géologiques et géophysiques dans un lieu à l'abri des variations climatiques. Cette composante « gestion du secteur pétrolier » comporte deux sous-composantes : (i) établissement d'un cadre réglementaire précisant, entre autres, les règles environnementales régissant la recherche et la production pétrolières au Tchad ; et (ii) l'élaboration d'un système de gestion des informations du secteur pétrolier, accompagnée d'un soutien opérationnel.

La gestion du secteur pétrolier n'a pas effectivement démarré par ce que l'équipe en charge de son exécution est en train d'être mise en place.

REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU SECTEUR PETROLIER

En cours de considération

SYSTEME DE GESTION DES INFORMATIONS DU SECTEUR PETROLIER

En cours de finalisation.